



Travaux pour fenetres demandé il y a 3 mois

Par **sophie feeno**, le **28/11/2016** à **11:48**

bonjour,

je suis locataire d'un appartement ou j'ai des problèmes d'isolation au niveau des fenetres, cela fait 3 mois que j'ai demandé que quelque chose soit fait,

il a fallu que je recontacte pour une énième fois l'agence qui me loue cet appartement, ça fait 3 semaines que je suis en relations avec une personne qui a fait intervenir un professionnel pour obtenir un devis a fournir au propriétaire et aujourd'hui on me reclamme des photos des fenetres, (demande faite par le propriétaire),

je paye 133 euros d'electricité par mois,

je suis a la aah, j'ai du faire une demande de fsl pour obtenir ce logement, et donc je ne peux pas demenager .

j'ai vraiment l'impression de ne pas etre ecouter, et je perd patience, merci

Par **Visiteur**, le **28/11/2016** à **12:16**

Bonjour,

Gardez un bon moral, restez courageuse...vous allez y arriver.

Sans réponse positive, vous pourrez vous adresser à la commission départementale de conciliation par lettre recommandée avec avis de réception (coordonnées disponibles auprès de la direction départementale de l'équipement).

Le propriétaire et vous serez convoqués.

Si échec ou dès maintenant, vous pouvez saisir le tribunal d'instance du lieu du bien loué. Le tribunal pourra soit vous autoriser à faire les travaux aux frais du propriétaire, soit condamner le propriétaire à les faire dans un certain délai.

Par **sophie feeno**, le **28/11/2016** à **13:37**

c'est un probleme de vent, de courant d'air, mes double rideaux bougent.

et c'est du double vitrage fenetre en pvc montée sur les anciennes fenetre en bois.